

1

(N° 3.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 1837.

*Proposition de M. le ministre de la guerre, pour compléter le crédit
nécessaire pour couvrir les dépenses du service de santé.*

Le ministre de la guerre propose à la Chambre d'allouer un nouveau crédit de 82,360 fr. 32 c., pour le service de l'armée qui avec ceux alloués par l'art. 2 de la loi du 19 mars 1837, n° 48, et par la loi du 20 mai 1837, n° 109, complétera la somme de 490,693 fr. 65 c. demandée au budget de la guerre de l'exercice 1837, chap. III, et de répartir ces trois crédits ainsi qu'il suit :

CHAP. III. Art. 1. Personnel de l'administration et du magasin général des médicaments fr.	23,747 95
» Art. 2. Pharmacie centrale	82,800 00
» Art. 3. Hôpitaux sédentaires (personnel)	264,145 70
» Art. 4. Matériel des hôpitaux	120,000 00
Total fr.	<u>490,693 65</u>